



**PRIX MALPIGHI DU CEDEF
PRIX DU MEILLEUR ARTICLE DES INTERNES EN DERMATOLOGIE DU CEDEF
AVEC LE SOUTIEN DU LABORATOIRE LA ROCHE-POSAY**





**PRIX MALPIGHI DU CEDEF
PRIX DU MEILLEUR ARTICLE DES INTERNES
EN DERMATOLOGIE DU CEDEF**



INTRODUCTION

Depuis 2011, le Laboratoire La Roche-Posay soutient le Collège des Enseignants en Dermatologie de France (CEDEF) dans la formation des internes en Dermatologie en récompensant la meilleure publication rédigée par l'un d'entre eux.

Sous l'égide du CEDEF, deux prix de 1 500€ seront versés par le Laboratoire La Roche-Posay pour récompenser deux articles, acceptés ou publiés, lors de l'année de l'évaluation du DES, dans les domaines de la dermatologie clinique ou biologique.

En encourageant ces projets, le laboratoire La Roche-Posay, souhaite exprimer concrètement son engagement ferme envers la dermatologie du futur et contribuer à une meilleure connaissance et à une meilleure prise en charge thérapeutique des affections dermatologiques, et ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des patients.

OBJECTIFS

- Inciter les internes en dermatologie à publier leurs travaux réalisés pendant le DES à travers la remise d'un prix décerné au meilleur article.
- Encourager l'excellence dans les travaux des internes.
- Les ouvrir à la recherche clinique et fondamentale en dermatologie.

1 - CONSTITUTION DU JURY

Le jury sera constitué par les membres du bureau du CEDEF.

2 - ANNONCE

Tous les PU-PH et MCU-PH de Dermatologie seront informés du prix Malpighi par le CEDEF au moyen d'une lettre du Président du CEDEF, adressée par e-mail par le secrétaire du CEDEF et remise par la visite médicale La Roche-Posay.

Des affiches pour communiquer sur le projet au sein du service peuvent être imprimées et distribuées par la visite médicale La Roche-Posay.

L'information sera relayée par le CEDEF aux internes (mailing national, newsletter, site du CEDEF).

3 - COMMENT PARTICIPER ?

Le dossier des candidats sera soumis au CEDEF.

Les différents documents à fournir seront :

- L'article intégral avec la référence du journal le publiant.
- Un curriculum vitae du candidat incluant la liste des communications écrites et orales.
- Une déclaration sur l'honneur spécifiant que l'article n'a pas reçu d'autre prix (toute candidature pour un article déjà primé ne sera pas acceptée).
- Une lettre du PU-PH ou MCU-PH du service spécifiant que l'article était accepté depuis moins d'un an lors de la candidature pour le prix Malpighi.

L'ensemble des éléments seront à envoyer par mail à l'adresse suivante :

- Secrétaire du CEDEF : secretaire@cedef.org
- Avec copie au Président du CEDEF : president@cedef.org

Date limite : le 1^{er} juin de l'année en cours.

4 – DESIGNATION DU LAURÉAT

Une fois réceptionnés, les dossiers de candidature complets seront transmis au jury.
Le jury représenté par le bureau du CEDEF se réunira en septembre pour évaluer les dossiers reçus et désigner les 2 lauréats.

5 – REMISE DU PRIX

Le prix sera remis aux 2 lauréats lors des Journées Dermatologiques de Paris par le président du CEDEF ou en son absence par un membre du bureau, en présence du laboratoire La Roche-Posay.

Les 2 lauréats auront une prise en charge des frais liés à leur participation au Congrès par le laboratoire La Roche-Posay (transport + 1 nuit d'hôtel).

6 – SUIVI

Les internes dont les dossiers auront été retenus seront informés par le président et le secrétaire du CEDEF par courrier électronique ou postal après la délibération du mois de septembre.